

L'ACTION du SNAPATSI continue !

26 mars 2009

Le SNAPATSI saisissait Madame le Ministre concernant le repyramidage des corps administratifs pour atteindre le pourcentage des préfectures, prévu dans le protocole d'accord sur la réforme des corps et carrières du 17 juin 2004, par des modalités exceptionnelles d'accès aux corps de Secrétaire Administratif et d'Attaché.


Le SNAPATSI demandait également l'ouverture de négociations pour la mise en œuvre d'un protocole additionnel incluant entre autres cette proposition.



12 mai 2009

Réponse de l'administration.

La PROPOSITION du SNAPATSI relative au repyramidage A DECLENCHE DES NEGOCIATIONS entre le ministère de l'intérieur, la direction générale de la Fonction Publique et la direction du budget.


 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE GÉNÉRALE
 DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE
 SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
 BUREAU DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES
 DGP/NDAPN/RH/BPATS/N° 343
 Affaire suivie par : M. Serge BOULANGER
 ☎ 01.40.57.54.06
 ✉ serge.boulangier@interieur.gouv.fr

PARIS, le 12 MAI 2009

Madame la secrétaire générale,

Par courrier du 26 mars 2007, vous m'avez proposé la tenue de réunion de travail ayant pour but d'examiner les conditions de mise en œuvre du repyramidage des corps prévu par le protocole d'accord du 17 juin 2004 entre le ministère de l'intérieur et les personnels administratifs de police.

Sur la base de l'ensemble de ces actions, j'ai également entrepris les négociations avec les mêmes services en vue de recueillir leur accord pour le recrutement exceptionnel d'attachés et de secrétaires administratifs pour engager et respecter le protocole d'accord. Dans la mesure du possible, ces recrutements seront engagés par le concours interne (2/3) et par la promotion au choix (1/3).

Madame Nathalie MAKARSKI
 Secrétaire générale du SNAPATSI
 52, rue de Dunkerque
 75009 PARIS

Le préfet,
 Directeur de l'administration de la police nationale
 Joël FILY

Le SNAPATSI la dynamique de demain !